

Conformément à la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 et au décret n° 2006-887 du 17 juillet 2006, la Ville de Turckheim informe, par le biais de son site internet, ses contribuables des subventions versées au titre de l'exercice comptable 2017 aux organismes suivants :

Nom des bénéficiaires	Montant subvention	Prestations en nature
Académie d'Alsace	210,00 euros	subvention de fonctionnement
Accordéon club Accordina Brand	800,00 euros	+ mise à disposition locaux
Accordéon club Rétro Band	800,00 euros	+ mise à disposition locaux
Amicale des donateurs de sang	500,00 euros	+ mise à disposition locaux
Amicale des sapeurs-pompiers	250,00 euros	subvention de fonctionnement
APA Aide aux personnes âgées APALIB	1.800,00 euros	subvention de fonctionnement
Association Pêche et Pisciculture Turenne	450,00 euros	subvention de fonctionnement
Association Caroline Binder – Les Cigogneaux	109.976,65 euros	subvention de fonctionnement
Association Les Cigogneaux	14.023,35 euros	subvention de fonctionnement
Association des Jardins Familiaux	10.000,00 euros	entretien de la plaine de jeux
Association des Jardins Familiaux	250,00 euros	subvention de fonctionnement
Jeunes Sapeurs Pompiers du Vignoble	250,00 euros	subvention de fonctionnement
Association des Parents d'Elèves	250,00 euros	+ mise à disposition locaux
Association Familiale	250,00 euros	+ mise à disposition locaux
Association Familiale – tennis	250,00 euros	+ mise à disposition locaux
Association Familiale – tennis	1.080,00 euros	participation jeunes licenciés
Association gestion du musée de Turckheim	1.725,00 €	+ mise à disposition locaux
Association Sportive de Turckheim	250,00 euros	+ mise à disposition locaux
Association Sportive de Turckheim	3.000,00 euros	entretien du stade
Association Sportive de Turckheim	1.308,00 euros	participation jeunes licenciés
Association Au Cœur du Nid	250,00 euros	subvention de fonctionnement
Brand Motorsport	250,00 euros	subvention de fonctionnement
Cercle Sainte Anne	450,00 euros	subvention de fonctionnement
Chorale Sainte Cécile	250,00 euros	subvention de fonctionnement
Club Vosgien section Turckheim	450,00 euros	subvention de fonctionnement
Comité des fêtes	2.250,00 euros	subvention de fonctionnement
Croix Rouge Française – délégation locale	250,00 euros	subvention de fonctionnement
Delta Revie Mulhouse	100,00 euros	subvention de fonctionnement
Espoir Association	150,00 euros	subvention de fonctionnement
La Manne	1.500,00 euros	subvention de fonctionnement
Les Musicales de Colmar	1.500,00 euros	participation / concert
Ligue Nationale contre le cancer	100,00 euros	subvention de fonctionnement
Musique Municipale ECHO de Turckheim	1.560,00 euros	subvention de fonctionnement
Noël à Turckheim	250,00 euros	subvention de fonctionnement
Office de Tourisme de Turckheim	26.100,00 euros	subvention de fonctionnement
Office de tourisme et des congrès de Colmar	8.700,00 euros	subvention de fonctionnement
PEP 68	40,00 euros	subvention de fonctionnement
Quilles Club Brand	500,00 euros	subvention de fonctionnement
Scouts groupe de Turckheim	250,00 euros	subvention de fonctionnement
Servants de messe SIJEL	250,00 euros	subvention de fonctionnement
Société d'Histoire et d'Archéologie	10.750,00 euros	subvention de fonctionnement
Supporters club AST	250,00 euros	subvention de fonctionnement
UNC-AFN de Turckheim (anciens combattants)	250,00 euros	subvention de fonctionnement
UNIAT Turckheim	250,00 euros	subvention de fonctionnement
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers	880,00 euros	subvention de fonctionnement
USEP – école Charles Grad	347,30 euros	subvention de fonctionnement
USEP – école Charles Grad	2.940,00 euros	subvention pour classes vertes
Centre Communal d'Action Sociale	24.000,00 euros	subvention de fonctionnement
ONAC-ACVG	40,00 euros	subvention de fonctionnement